



AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 123 - NOVEMBRE 1999

Editorial

Les rebonds aléatoires du ballon, ovale semblent heurter l'esprit cartésien français plus accoutumé aux trajectoires rectilignes du ballon rond. Cette analyse, pour le moins spacieuse, n'est toutefois pas suffisante pour expliquer la "presque victoire" du XV de France. L'efficacité de la défense australienne justifie certainement mieux le score de la finale du Mondial de rugby. Une défense imperméable est en effet le meilleur moyen d'empêcher les attaquants adverses de s'infiltrer pour aller marquer des points.

Il en va de même en pathologie ; de bonnes défenses immunitaires stoppent les agents pathogènes évitant ainsi l'apparition des maladies. La mortalité "anormale" des chevreuils qui alimente une nouvelle fois les colonnes de cette *Lettre*, en est une parfaite illustration. Il semble en effet que la barrière immunitaire des chevreuils, affaiblie par plusieurs facteurs qu'il reste à préciser, permette aux pathogènes de franchir les lignes de défense et d'aller marquer des essais, hélas de plus en plus souvent transformés. La bordetellose apparue sur des lapins dans un parc de pré-lâcher nivernais ou encore le syndrome colibacillose-coccidiose affectant un élevage de Haute Savoie suivent également le même schéma.

Outre les affections précitées et les informations sur les pathologies, désormais "traditionnelles", qui agrémentent régulièrement nos colonnes, comme : le botulisme, la myxomatose, l'EBHS, l'ecthyma contagieux, on notera ce mois-ci, la réouverture de deux dossier que l'on croyait clos : les intoxications au GAUCHO® et la mystérieuse EEL.

Le Centralisateur nous éclaire sur les nouvelles dispositions concernant le suivi sanitaire des sangliers sauvages. Quant aux coordinateurs, ils nous offrent un "*Coin...*" particulièrement riche en informations sur les maladies de l'avifaune.

Une fois de plus, l'actualité pathologique impose une "*Lettre...*" épaisse. Quand l'état sanitaire de la faune nous permettra-t-il enfin de lire (et d'écrire) un simple deux pages ?

Vie du réseau

Cartes vertes

Les demandes de "cartes vertes" 2000 nous parviennent timidement. 71 (40 renouvellements et 31 nouvelles demandes) sont arrivées à ce jour. C'est très confortable pour nous qui devons les faire, mais il ne faudrait pas que nous soyons submergés par un arrivage massif de demandes de cartes à partir du 15 décembre. Nous ne pourrions pas, dans ce cas, vous les livrer dès le début 2000. D'autre part, certains d'entre vous m'ont demandé s'ils devaient renvoyer leurs cartes de 1999. Gardez les ! Elles ne peuvent plus être validées mais peuvent en revanche vous couvrir en début d'année si d'aventure les cartes du nouveau millénaire tardaient un peu. Par contre, n'oubliez pas de nous envoyer votre rapport d'activité 1999.

Relevés bimestriels

La première offensive sérieuse de l'hiver semble avoir gelé le flot des relevés bimestriels. Aucune progression du relevimat n'a pu être enregistré en novembre.

Botulisme Hydrique

L'optimisme (modéré) du sous-titre du mois dernier n'était pas de mise, les relevés bimestriels reçus en novembre, ont révélé l'existence de foyers de botulisme dans trois nouveaux départements.

En Haute Garonne

Des troubles nerveux (avec notamment paralysie du cou) ont été notés, fin juillet, sur plusieurs canards colverts faisant partie d'un lot de 80 canards lâchés en juin sur un lac de 23 hectares formé dans une ancienne gravière du canton de Muret. Quatre individus, 2 morts et 2 mourants, ont été amenés au LVD 31 pour analyse. Les prélèvements de sérum, de foie, de cœur et d'intestin envoyés à l'Institut Pasteur de Paris ont confirmé que le botulisme de type C était à l'origine de la mortalité et des troubles constatés.

Dans la Manche

Ce sont quatre sarcelles d'hiver, trouvées mortes dans le canton de Sartilly et portées au LVD 50, qui ont succombé au botulisme hydrique.

Nouveau foyer dans l'Hérault ?

Une forte mortalité d'oiseaux d'eau (au moins 150 cormorans, hérons cendrés, poules d'eau, colverts, foulques) a été constatée sur l'étang de Vendres. Quatre cadavres ont été analysés par le LVD 34 qui n'a rien relevé d'anormal. Les quatre échantillons ont été envoyés à l'Institut Pasteur pour recherche de botulisme. Des recherches seront également effectuées pour détecter une éventuelle pollution de l'étang. On note en effet à proximité la présence de deux bassins de décantation où de nombreuses aigrettes garzettes avaient péri il y a deux ans

Sources : Jean-Marie ROUQUIER, coordinateur SAGIR 31, Emile LEGROS, coordinateur SAGIR 50, Jean-Gabriel VALLIER, coordinateur SAGIR 34.

Intoxications

Un produit phytosanitaire peut en cacher un autre

Au cours du week-end de la Toussaint, 6 perdrix grises ont été trouvées mortes dans un champ semé en blé d'hiver situé dans la commune d'Arrancourt (91) à la limite de l'Essonne et du Loiret.

Le semis avait été réalisé avec des semences traitées avec un produit d'enrobage à base de téfluthrine, l'AUSTRAL PLUS®. L'autopsie des 6 oiseaux réalisée par le LVD 28, a permis de constater qu'outre des lésions correspondant à une attaque de prédateurs, tous les sujets avaient des grains de blé rouge dans le jabot. Cette constatation, la bonne condition physique des oiseaux et les commémoratifs ont tout de suite fait penser à une intoxication. Les organes congelés des 6 perdrix ont donc été envoyés au laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon pour recherche de téfluthrine.

Finalement, contrairement à toute attente, aucune trace de ce composé, par ailleurs réputé peu toxique, n'a été détectée. En revanche, les analyses ont mis en évidence de l'imidaclopride (GAUCHO®) à des concentrations variant de 2,6 à 4,7 µg/g, dans les jabots de toutes les perdrix ainsi que du fipronil (REGENT TS®) dans les jabots de 4 individus (concentrations comprises entre 81,6 et 107 µg/g).

Comme l'indique la conclusion du laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon, ces deux insecticides ne correspondant pas à ceux mentionnés sur l'étiquette de l'AUSTRAL PLUS®, on peut envisager une deuxième source d'exposition par d'autres grains traités consommés sur ce champ ou sur un champ voisin. Les deux insecticides retrouvés possèdent une toxicité plus forte pour la perdrix. La mort des oiseaux semble donc plus imputable à ces dérivés qu'à l'AUSTRAL PLUS®.

Source : Eric DUMARQUEZ, FICEVY, Philippe BERNY, laboratoire de toxicologie, ENV Lyon..

N.D.L.R. : Les intoxications au GAUCHO® semblent faire un retour en force. En effet, plusieurs perdrix (en tout une vingtaine) ont été intoxiquées par cet insecticide en Eure et Loir et dans l'Aube en consommant des semences de blé d'hiver traitées à l'imidaclopride.

Source : Michel BRICE, Président FDC 28, Philippe LECLERCQ, coordinateur SAGIR 10.

Intoxications par les anticoagulants, le Puy de Dôme sera-t-il bientôt concerné lui aussi ?

Une campagne de lutte contre les campagnols terrestres utilisant du blé traité à la Bromadiolone commence dans le Puy de Dôme. Vu les nombreuses intoxications de faune sauvage qui ont régulièrement suivi les campagnes de lutte contre ces rongeurs dans le Doubs, on ne peut qu'être inquiet pour la faune sauvage du Puy de Dôme.

Source : Mireille AJAS, coordinateur SAGIR 63.

N.D.L.R. : La plus grande vigilance s'impose donc afin de détecter toute mortalité suspecte dans les zones traitées. Les cadavres collectés devront faire l'objet d'une recherche d'anticoagulants. Des recherches d'anticoagulants pourront aussi être effectuées sur les foies des sangliers prélevés à la chasse dans les régions soumises au traitement. Par mesure de prudence, et dans l'attente des résultats des analyses, il est recommandé de ne pas consommer les foies des sangliers chassés.

Utilisation frauduleuse des produits phytosanitaires : la jurisprudence s'étoffe

Un agriculteur vient d'être condamné par le tribunal de police de Villeurbanne (Rhône) pour : "*Emploi de drogue ou d'appât de nature à enivrer ou à détruire le gibier*".

En juin 1997, cet agriculteur avait disposé dans son champ de tournesol de nombreux petits tas de grains traités au fipronil et au métaldéhyde, deux produits connus pour leur toxicité pour le gibier, dans des sillons tracés le long des ronciers et des haies et en face des passages utilisés par les lapins de garenne.

Suite au constat dressé par la Garderie, la FDC 69 et l'Association des propriétaires agriculteurs et chasseurs de Simandres, se sont portées parties civiles.

Le tribunal a considéré que les grains toxiques avaient été manifestement disposés pour intoxiquer et détruire le gibier venant dans la parcelle ensemencée pour déterrer les graines et pousses de tournesol.

Il a aussi reconnu qu'il y avait lieu de reconnaître le désarroi des agriculteurs face aux dégradations commises par le petit gibier à leurs futures récoltes. En conséquence, il a estimé qu'il fallait, pour le principe, sanctionner le prévenu tout en lui accordant des circonstances atténuantes. L'agriculteur indélicat a donc été condamné à verser à chacune des parties civiles une somme de 1.000 F à titre de dommages et intérêts et une somme de 1.500 F à l'ensemble des deux (FDC et Association) en application de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale. Il a en outre été condamné à une peine d'amende de 2.000 F assortie d'un sursis au titre de l'action publique.

Source : "Extrait des minutes du secrétariat greffe du Tribunal de Police de Villeurbanne", document transmis Charles JULLIAN, coordinateur SAGIR 69.

Maladies des Lagomorphes

Chez le lapin...

Quelques nouvelles de l'EEL

On croyait l'Entérocologie Epizootique du Lapin enrayée, mais elle sévit toujours, et, si l'on n'a toujours pas isolé l'agent responsable de la maladie, les recherches continuent de plus belle.

Situation de l'EEL en France

Depuis l'automne 99, on assiste dans certaines régions à une recrudescence des cas d'entérocologie malgré le maintien d'une couverture antibiotique. Cependant, les taux de mortalité rencontrés (10-20 % contre 5-8 % quant "tout va bien") n'atteignent plus les sommets de 50-70 % qui avaient été observés au début de l'épizootie en 1997.

Avancement des travaux de recherche conduits à l'INRA-Nouzilly

Les travaux menés à la station de Pathologie aviaire et de Parasitologie au cours des 6 derniers mois ont permis de nettement mieux déterminer les conditions de développement de l'EEL. En particulier, ils ont montré que des cas de mortalité due à l'agent de l'EEL peuvent bien être observés avant sevrage. Il a aussi été montré qu'une immunité pouvait se développer après une première infection si celle-ci était suivie de maladie.

En revanche, les animaux infectés qui n'extériorisent pas la maladie ne sont pas immunisés (ce qui n'est pas un cas tout à fait banal). Par ailleurs, la vitesse de réapparition de l'EEL après l'arrêt d'une couverture antibiotique de 6 semaines, laisse penser que, d'une façon ou d'une autre, le développement de l'agent primaire est inhibé par les antibiotiques utilisés tout en restant présent ; il est difficile d'interpréter ces résultats pour une infection virale... Enfin, les recherches directes et indirectes du virus soupçonné d'être l'agent responsable de la maladie n'ont toujours pas abouti.

Avancement des travaux de recherche conduits à l'AFSSA-Ploufragan

Un modèle expérimental de reproduction de la maladie a été mis au point afin de mieux étudier l'EEL. Des prélèvements digestifs effectués sur des animaux immunodéprimés morts dès le deuxième jour après inoculation, donc très précocement, sont ainsi susceptibles d'entraîner une mortalité avec des lésions d'EEL. L'infectiosité de l'inoculum constitué à partir de ces prélèvements est conservée après une dilution d'au moins 1/10^{ème}.

Les recherches ont été poursuivies pour isoler un parvovirus (que l'on suppose pouvoir être à l'origine de l'EEL) à partir d'un échantillon de poumons et de caecum de lapins provenant d'élevages récemment atteints d'EEL. Ces études, menées en biologie moléculaire (PCR), n'ont pas permis d'isoler de parvovirus. Les mêmes recherches ont été réalisées sur des intestins grêles d'animaux contaminés avec un résultat identique. Des recherches sont également en cours pour tenter d'isoler des virus appartenant à d'autres familles (*Circoviridae* notamment). Parallèlement à ces travaux de biologie moléculaire, les prélèvements (poumons et intestins grêles) sont tous examinés au microscope électronique, sans qu'aucune particule virale n'ait été observée jusqu'à présent.

Source : D. LICOIS, F. LEBAS, P. COUDERT et G. LE GALL. Note d'information sur les travaux de recherche conduits sur l'Entérocologie Epizootique du Lapin. Note N° 10 - 23 novembre 1999 - 4^{ème} trimestre de 1999, diffusée par l'ITAVI.

Mortalité massive dans le nord de la Moselle

La myxomatose a fait de gros dégâts dans le nord du département, là où les populations de lapin de garenne sont les plus importantes. De nombreux lapins malades ont été signalés. Un cadavre analysé par le réseau SAGIR a confirmé qu'il s'agissait bien de myxomatose. Les pertes semblent avoir été importantes. En effet un comptage (moyenne de 3 comptages successifs au phare) effectué sur un territoire bien aménagé courant septembre n'a permis de dénombrer que 12 lapins contre 112 lors du comptage de printemps.

Cette mortalité importante pourrait aussi être imputée à la VHD car il semble que cette maladie ait aussi circulé en été dans la même région.

Source : Gilles HUMBERT, coordinateur SAGIR 57.

Bordetellose dans la Nièvre

Dix lapins introduits dans un parc de pré-lâcher situé dans la commune de Druy Parigny (58) sont morts en quelques jours. Les analyses pratiquées au LVD 58 ont permis d'identifier la cause de la mort, des bactéries de l'espèce *Bordetella bronchiseptica* ayant été isolées en pousse directe à partir de cultures de tissus pulmonaire et hépatique. Il s'agissait donc d'une bordetellose.

Cette bactérie de surinfection, très contagieuse, est généralement bien tolérée, elle ne devient pathogène que sur des animaux aux défenses immunitaires déprimées. Les stress multiples causés par la capture, le transport et le lâcher dans un environnement nouveau peuvent donc parfaitement expliquer l'apparition de la bordetellose. Ceci dit, la bactérie n'est pas apparue *ex nihilo*, il est donc probable que le germe existe à l'état latent dans l'élevage qui a fourni les lapins à la société de chasse. La prudence recommande donc d'y dépister la maladie en relevant la présence d'animaux qui toussent, en prélevant des écouvillons nasaux sur quelques individus ou, mieux encore, en sacrifiant un animal pour rechercher la bactérie dans le tractus respiratoire.

Sources : Michel BOURAND, coordinateur SAGIR 58, Jérôme GAUTHIER, FDC 58, Stéphane MARCHANDEAU, ONC, Pr. Yves RICHARD, ENV Lyon.

Et le lièvre.

Epizootie d'EBHS dans le Sud-Ouest

L'hypothèse que nous avons avancé le mois dernier se confirme : c'est bien l'EBHS qui est responsable de l'hécatombe de lièvres constatée dans les départements de l'Aude et de la Haute Garonne.

En Haute Garonne, 7 lièvres ont été analysés dans le cadre du réseau SAGIR en octobre. Tous les animaux présentaient un tableau hémorragique avec des foies congestifs, des hémorragies pleurales et chez certains individus des épistaxis (saignements de nez). Des recherches virologiques ont été effectuées sur deux individus, le virus a été mis en évidence sur l'un d'entre eux. L'hypothèse d'une intoxication par les anticoagulants a été écartée, la recherche de ces substances par le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon s'étant révélée négative. Le tir du lièvre a été suspendu dans les trois cantons où une importante mortalité a été décelée (Villefranche Lauragais, Toulouse sud et Revel).

Dans l'Aude, les résultats des analyses virologiques faites au LVD 49 sur 16 des 27 lièvres trouvés morts en octobre ont permis d'identifier un virus type EBHS sur 11 individus. Plus d'une dizaine d'analyses sont encore en cours. Deux animaux prélevés à la chasse, pour lesquels une analyse virologique a été effectuée, ont été identifiés comme non porteurs de virus.

Les analyses réalisées au printemps et en été n'avaient permis de détecter qu'un seul cas d'EBHS en mars. La suspicion d'une forte épizootie d'EBHS n'est plus à écarter. Des mesures de prudence en terme de prélèvement ont donc été recommandées par la FDC 11 afin de ne pas anéantir les efforts consentis par chacun depuis quelques années.

Sources : Jean-Marie ROUQUIER, coordinateur SAGIR 31, Stéphane GRIFFE, coordinateur SAGIR 11, E. CONTE, FDC 11.

Syndrome colibacillose-coccidiose dans un élevage de Haute Savoie

18 lièvres sont morts dans un élevage appartenant à une ACCA, situé à Douvaine, en Haute Savoie. L'analyse d'un cadavre par le réseau SAGIR 74, a permis de conclure que la mortalité était due à un syndrome colibacillose-coccidiose.

Cette pathologie peut en effet fort bien s'exprimer chez des animaux soumis aux nombreux stress liés à la captivité. Ce genre d'information, quoique n'entrant pas dans le cadre strict du réseau, reste intéressante sachant que tous ces lièvres sont destinés à être lâchés dans la nature.

Source : Philippe GASNE, coordinateur SAGIR 74.

Mortalité inexplicée à Saint Pierre et Miquelon

Une mortalité importante de lièvres variables a été détectée sur l'île de Miquelon à l'occasion du premier week-end de chasse. Les premières autopsies pratiquées sur le terrain ont révélé des "poumons blancs" et la présence de ganglions.

Saint Pierre et Miquelon n'ayant pas de laboratoire vétérinaire et étant très loin de la métropole, il sera sans doute difficile de pouvoir faire toutes les analyses nécessaires pour élucider la cause de cette mortalité anormale.

Le réseau SAGIR, performant sur le continent, reste totalement à créer dans les DOM.

Source : BMI Saint Pierre et Miquelon

Mortalité anormale des chevreuils

Le phénomène gagne du terrain

Les informations continuent d'affluer faisant état de nouveaux "foyers" ou apportant des précisions sur les causes supposées de la mort, les lésions et l'état sanitaire des chevreuils concernés. Ce foisonnement de données ne peut que nous permettre de mieux comprendre ce qui se passe sur le terrain depuis maintenant trois ans.

La "mortalité anormale" des chevreuils est à présent signalée aussi en **Eure et Loir**, dans le **Puy de Dôme** et dans la **Sarthe**. Dans les deux premiers départements, le phénomène semble débuter et les premières analyses devraient nous éclairer sur la cause de la mort. Nous disposons de plus d'informations pour la Sarthe où plus de 100 chevreuils ont été trouvés morts depuis cet été. La mortalité affecte surtout des jeunes individus et concerne principalement le sud-est du département (massif forestier de Vibraye notamment).

Elle semble importante puisque l'on a pu retrouver jusqu'à 15 individus dans la même parcelle forestière. L'impact sur les populations paraît non négligeable et même les propriétaires forestiers signalent des chutes d'effectifs. Peu d'analyses ont pu être réalisées car les cadavres sont souvent découverts en état de décomposition avancée. Cependant, les quelques examens qui ont été pratiqués mettent en évidence un fort parasitisme interne et externe. L'état physique des animaux trouvés morts est variable, tantôt ils sont amaigris, tantôt en bonne condition.

Dans l'Yonne, le phénomène continue. Les 5 chevreuils analysés au cours des mois de septembre et octobre présentaient tous une charge parasitaire massive : pulmonaire dans 3 cas, pulmonaire et digestive dans les deux autres. Cette charge parasitaire a été jugée responsable de la mort de 4 individus. Le parasitisme interne était associé chez 4 chevreuils à un parasitisme externe : mallophages (faux poux) et/ou tiques.

D'autres facteurs pourraient aussi intervenir avec le parasitisme pour déclencher la mort des chevreuils. C'est ainsi que le fameux *Streptococcus bovis* a été isolé sur les cadavres de deux chevreuils : un dans les Alpes de Haute Provence, un dans les Landes. Dans ce dernier cas, on peut pratiquement parler d'une véritable "association de malfaiteurs", une entérotoxémie venant se surajouter aux strongles et au *S. bovis*.

En Saône et Loire, un de premiers départements à avoir signalé une mortalité anormale, les analyses pratiquées entre mai et octobre sur 22 chevreuils (dont 17 pour le seul bimestre septembre-octobre) confirment cette coexistence de facteurs pathologiques. La plupart des animaux présentent en effet des tableaux cliniques complexes associant parasites et lésions pouvant évoquer une entérotoxémie. Ainsi, on retrouve : des strongles gastro-intestinaux chez 91 % des chevreuils analysés, des strongles pulmonaires sur 64 % (la présence des larves de ces strongles dans l'intestin étant signalé chez 36 % des sujets), des trichures (œufs et/ou adultes) chez 55 % des animaux, des coccidies chez 23 %, des œufs de petite ou de grande douve dans 23 % des intestins, des *taenia* ou des capillaires dans 9 %. 18 % des animaux sont porteurs de douves dans le foie (petite dans 75 % des cas).

27 % des chevreuils présentent un parasitisme externe notable. Des lésions non parasitaires sont également présentes de façon appréciable : 82 % des sujets montrent des signes de diarrhée (contenu intestinal liquide et/ou arrière-train souillé), 96 % des sujets présentent des lésions) des ganglions mésentériques (éosinophilie ou hypertrophie), 59 % des foies congestionnés ou en dégénérescence. On retrouve des bactéries dans les poumons de 5 % des chevreuils (*Aeromonas hydrophila*, *Actinomyces pyogenes*, *Acinetobacter sp.*, *Providencia rettgeri*, colibacilles, entérocoques). Enfin, un individu est atteint d'une kératite ulcéro-nécrotique d'origine bactérienne (staphylocoques coagulase et thermonucléase + et entérocoques isolés à partir de l'œil).

Sources : Michel BRICE, président FDC 28, Mireille AJAS, coordinateur SAGIR 63, M. GIRAL, coordinateur SAGIR 72, Julien RICHELME, coordinateur SAGIR 04 et Mario TISNE coordinateur SAGIR 40, Franck JACOB, coordinateur SAGIR 71.

Le mot du Centralisateur

Du nouveau sur le suivi épidémiologique des sangliers sauvages

Depuis 1992 la Direction Générale de l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, liée par une convention avec l'AFSSA, conduit une surveillance épidémiologique des sangliers en France.

Le volet concernant les sangliers sauvages est mené avec l'aide des partenaires cynégétiques de tous les départements français.

Dans le but d'augmenter l'efficacité de cette surveillance le plan 1999 subit quelques modifications. Sept départements choisis pour leur situation épidémiologique particulière à l'égard de l'une ou l'autre maladie de cette espèce fourniront un nombre d'échantillons accru. Ainsi les départements 09, 18, 54, 57, 58, 67 et 81 apporteront 100 échantillons, nombre minimum jugé nécessaire pour obtenir des résultats relativement fiables. Un effort d'échantillonnage sera effectué en tenant compte du sexe et de l'âge des animaux.

Une attention particulière sera apportée à la qualité des prélèvements transmis à l'AFSSA. Comme les années précédentes, la PPC et la maladie d'Aujeszky seront recherchées. La recherche de la brucellose s'y ajoutera.

Il est prévu que treize autres départements rejoindront ce groupe de sept à la saison de chasse prochaine (2000-2001).

Par ailleurs le département de Meurthe-et-Moselle a été choisi comme département pilote pour un programme particulier de recueil de prélèvements selon un protocole proposé par Jean HARS, vétérinaire inspecteur à l'ONC. Les prélèvements de morceaux de muscles et de poumons permettront de tester d'autres méthodes d'analyse : recherche d'anticorps de la maladie d'Aujeszky, de la PPC, de la brucellose sur extraits musculaires ou pulmonaires (à la place du sang, souvent de mauvaise qualité) et mise au point d'un nouveau test pour les examens trichoscopiques. Le prélèvement de globes oculaires fournira la matière à la détermination de l'âge par pesée du cristallin. Cette méthode et celle de l'observation des dents seront comparées à l'estimation visuelle du chasseur et à l'évaluation du poids. Enfin le prélèvement de la rate devrait permettre l'isolement de la "bactérie brucellique".

A tous les départements non concernés par ces deux protocoles particuliers, il est demandé de fournir cette année de 10 à 30 prélèvements selon les cas.

A l'heure actuelle, 88 sérums en provenance de 15 départements nous sont déjà parvenus.

Les résultats de toutes les enquêtes seront publiés dans la presse cynégétique mais nous vous remercions d'ores et déjà pour cette contribution à des travaux de recherches bénéfiques non seulement aux élevages de suidés mais aussi aux populations sauvages de sangliers.

C. HATIER, M. ARTOIS
AFSSA Nancy
avec la collaboration technique de
Christelle DIEDLER, E.I.D.L.C.R

Le coin des coordonateurs

Ecthyma contagieux en Haute Savoie : nouveau foyer ou pérennisation de la maladie ?

Plusieurs cas d'ecthyma contagieux ont été notés sur des cabris (jeunes chamois) tués à la chasse. Deux foyers ont été localisés, l'un à Chamonix, à l'endroit où la maladie avait sévi au printemps 98, l'autre sur la commune de Samoëns. Il semblerait que la mortalité due à l'ecthyma soit très faible cette année. Les chamois trouvés atteints étaient pour la plupart des cabris tirés à la chasse (4/5). Trois présentaient des lésions récentes, notamment autour des lèvres, avec dans un cas une réaction lymphatique importante, un autre des lésions anciennes (croûtes). Le dernier cabri qui a été trouvé mourant, présentait des lésions de faible intensité, la mort étant due à ne broncho-pneumonie et non à l'ecthyma.

Source : Philippe GASNE, coordinateur SAGIR 74.

Trichomonose chez les tourterelles turques, l'Hérault aussi concerné

Les analyses réalisées sur les cadavres de quatre tourterelles turques collectés cet été dans le dixième canton de Montpellier ont révélé la présence de lésions importantes dans la cavité buccale et l'oesophage évoquant fortement la trichomonose. Ces cas de trichomonose ne sont pas isolés dans le département puisque deux aiglons de Bonelli seraient morts suite à la consommation de pigeons ramiers atteints de trichomonose (analyses effectuées par le GRIVE, dans le cadre du suivi de la reproduction des aigles de Bonelli à Saint Bauzille de Montmels). L'année dernière, d'autres cas de mortalité massive concernant les tourterelles turques de la commune de Montpellier ont été signalés. Aucune analyse n'avait pu être faite dans le cadre de SAGIR, toutefois, les symptômes rapportés font fortement penser qu'il s'agissait aussi de trichomonose.

Source : Jean-Gabriel VALLIER, coordinateur SAGIR 34.

N.B. : 6 % des 114 aiglons contrôlés au nid en Provence dans le cadre du baguage des pulli d'aigles de Bonelli, présentaient des lésions oro-pharyngées plus ou moins volumineuses à issue souvent fatale. Une analyse effectuée sur un cadavre très frais a permis de mettre en évidence l'agent responsable : *Trichomonas gallinae*. Cette forte contamination des pulli s'explique par la prévalence élevée de trichomonose (estimée supérieure à 80 %) dans les abondantes populations de pigeons domestiques et de tourterelles turques de Provence qui constituent des proies de substitution de plus en plus utilisées par les aigles. Face à cette situation préoccupante, un traitement des poussins à base d'imidazoles a été expérimenté avec succès sur des oiseaux conservés dans des centres de soins de la faune sauvage du sud-est de la France. Ce bon résultat a conduit le Ministère de l'Environnement à entreprendre le traitement de la plupart des couples reproducteurs de Bonelli dès le printemps 2000. Ce traitement qui ne tarira pas la source de parasites et qui n'aura aucun impact sur les autres rapaces diurnes et nocturnes, ne peut être considéré que comme une mesure provisoire pour aider les aigles de Bonelli à passer un cap difficile.

Un cas de trichomonose a également été recensé sur une chouette hulotte trouvée moribonde à l'ouest d'Aix en Provence en mars 1999. Le traitement aux imidazoles a permis de sauver l'oiseau et de le remettre en liberté au bout de huit semaines.

Sources : Alain MARMASSE, Dr. Vétérinaire - 13100 Aix en Provence : com. pers. ; MARMASSE, A. (1998) - Mise au point d'une méthode de traitement des poussins de rapaces sauvages sans intervention à l'aire, à l'occasion du dépistage de *Trichomonas gallinae* chez l'Aigle de Bonelli, *Hieraetus fasciatus*. *Faune de Provence (Bulletin C.E.E.P.)* 19 : 35-41 ; MARMASSE, A. & DHERMAIN, F. (199) - Guérison de gros abcès bucco-pharyngés à *Trichomonas gallinae* chez une chouette hulotte (*Stryx aluco*). Note d'information.

Une nouvelle (?) parasitose chez les anatidés

Un épisode de mortalité massive a été relevé sur des canards colverts appelants dans le département du Calvados. La mort des oiseaux semble survenir lentement et l'individu malade s'isole du groupe avant de succomber. A la nécropsie, on note une dégénérescence de l'intestin grêle.

Les analyses réalisées par le LVD de Caen ont permis d'attribuer la mort des colverts à un parasite mis en évidence dans l'intestin d'un sujet mort. Ce parasite, de la Classe des Trématodes (douve) est appelé *Sphaeridiotrema globulus*. Il a été découvert en 1928 en Amérique du Nord où il est responsable de pertes de plus en plus importantes chez les oiseaux d'eau.

Le cycle du parasite fait intervenir deux hôtes intermédiaires qui sont tous les deux des escargots aquatiques. Les oiseaux se contaminent en ingérant le deuxième hôte intermédiaire.

Les symptômes relevés sur la faune sauvage sont principalement de la faiblesse, un port anormal du cou et des ailes, une diminution de la distance de fuite et une perte d'appétit. La maladie peut évoluer sur les modes aigu ou chronique.

Les lésions sont essentiellement notées sur les intestins, les plus sévères siégeant sur le tiers postérieur de l'intestin grêle et sur le caecum. Le segment intestinal atteint apparaît distendu, congestionné et contient de la fibrine et des caillots sanguins. Ces lésions sont centrées par des ulcères hémorragiques causés par les parasites qui vivent dans ces ulcères (on peut trouver jusqu'à 22 vers dans un seul ulcère). Les "douve" sont rose pâle à rouge ; elles mesurent de 0,5 à 0,8 mm. Ronde et plates, elles ressemblent à des graines.

Le diagnostic se base sur la mise en évidence du parasite dans la muqueuse intestinale des zones ulcérées.

Source : Tony ROBIN, FDC 14.

Nouvelle mortalité de mouettes rieuses en Vendée

Neuf mouettes rieuses, mais aussi deux grèbes, ont été trouvés morts sur un étang d'une réserve de chasse et de faune sauvage située dans la commune des Landes Génisson. La mortalité a sévi tout au long du mois de septembre, elle s'ajoute à celle qui avait été observée au mois d'août pour laquelle on avait soupçonné une septicémie à *Escherichia coli* (cf. dernière Lettre SAGIR N° 122).

Les analyses effectuées sur deux cadavres de mouette ramassés lors de ce nouvel épisode de mortalité "massive" ont mis en évidence des salmonelles (*Salmonella typhimurium*) sur le foie et l'intestin. La mortalité serait donc due à une salmonellose et non à une septicémie à coliformes.

Source : Cyril MERLET, coordinateur SAGIR 85.

Colibacillose chez la Gélinotte des Bois ?

Parmi les causes de mortalité recensées chez les gélinottes des bois suivies par l'ONC à Auzet (Alpes de Hautes Provence), on a pu relever la présence d'*Escherichia coli* sur deux individus.

Cette bactérie est banale chez les jeunes oiseaux, mais le fait de la retrouver chez des adultes est intéressant. Ceci pourrait en effet signifier qu'il s'agit d'une souche virulente, surtout si les oiseaux avaient des symptômes de diarrhée. Pour vérifier cette hypothèse, il faudrait typer la bactérie et donc demander aux laboratoires qui font les analyses de noter la présence éventuelle de diarrhée et de conserver un échantillon de la bactérie isolée.

Sources : Laurent ELLISON, ONC-CNERA Faune de Montagne, François MOUTOU, AFSSA-Alfort.

François LAMARQUE - Suivi sanitaire de la Faune sauvage
Office National de la Chasse

Impression: Atelier de reproduction de l'O.N.C.